

*Communiqué de presse*

*Paris, le 24 novembre 2016*

## **L'Ecole urbaine de Sciences Po ouvre ses masters aux élèves et jeunes diplômés de l'EPF – Ecole d'ingénieur-e-s**

A partir de la rentrée universitaire 2017-2018, Sciences Po et l'EPF (ex- Ecole Polytechnique Féminine) créent une passerelle pour permettre aux élèves-ingénieurs et jeunes diplômés de l'EPF d'intégrer, au choix, deux programmes de master de l'Ecole urbaine de Sciences Po<sup>1</sup> et de bénéficier ainsi d'une double compétence reconnue sur le marché du travail français et international.

### **Un partenariat privilégié, une procédure d'admission spécifique**

Cet accord est destiné aux étudiants en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur ainsi qu'aux diplômés de moins de deux ans de l'EPF. Les étudiants les plus méritants, issus des filières Urbanisme, Mécanique ou Énergie, ayant obtenu l'autorisation préalable de l'EPF, auront désormais la possibilité de rejoindre l'Ecole urbaine de Sciences Po à travers une procédure d'admission spécifique qui les dispense des épreuves d'admissibilité. Ils devront remplir un dossier de candidature présentant leur parcours académique et extra-universitaire. Les candidats déclarés admissibles par Sciences Po passeront ensuite un oral d'admission. Cette passerelle a pour objet de favoriser l'interdisciplinarité des élèves qui bénéficient ainsi des spécialités académiques de chacune des deux institutions partenaires.

Avec ce partenariat, l'EPF rejoint les 16 autres grandes écoles d'ingénieurs déjà partenaires de Sciences Po qui compte aujourd'hui 31 conventions pour l'admission en Master, au service d'une plus grande ouverture des parcours professionnels de leurs élèves. Chaque année, entre 100 et 120 élèves issus des écoles partenaires sont admis dans l'un des masters de Sciences Po par cette procédure d'admission spécifique.

### **Des formations complémentaires pour des profils d'excellence**

La double formation des élèves ingénieurs, complétée par les acquis en politiques publiques, sociologie, économie, droits urbains proposés par l'Ecole urbaine, leur permettra de répondre aux besoins croissants du marché du travail urbain. Ils pourront ainsi mieux répondre aux nouveaux enjeux des villes, notamment sur les questions d'environnement, d'aménagement, de risques urbains, ou du numérique.

---

<sup>1</sup>Le Master "Stratégies territoriales et urbaines" et le Master "Governing the large metropolis"

Pour Frédéric Mion, directeur de Sciences Po, « *Nous nous réjouissons de ce nouveau partenariat avec l'EPF, qui va nous permettre d'accroître la diversité et l'excellence des profils de nos étudiants et d'offrir une formation complémentaire à des jeunes ingénieurs au service de leur réussite et de leur insertion professionnelle. Cette passerelle encourage l'interdisciplinarité, qui se révèle chaque jour plus indispensable pour penser la complexité du monde contemporain.* »

Pour Jean-Michel Nicolle, directeur de l'EPF, « *Ce partenariat né de complémentarités et de synergies entre nos deux établissements représente une formidable opportunité pour nos étudiants désireux de s'orienter vers des carrières de l'urbanisme. L'ouverture des Masters de l'école urbaine de Sciences Po aux élèves-ingénieurs et jeunes diplômés de l'EPF va leur permettre de mettre au service d'une formation d'excellence leurs solides compétences techniques et leur culture des systèmes complexes pour relever les défis stratégiques, sociétaux et politiques des villes et territoires du futur.* »

### **A propos de l'EPF :**

L'EPF (ex-Ecole Polytechnique Féminine) forme depuis 1925 des ingénieurs-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale. Nos 2000 étudiants (dont 35 % de filles) - à Sceaux, Troyes et Montpellier - suivent une formation polytechnique qui leur permet d'acquérir d'excellentes compétences scientifiques et techniques, et de développer une polyvalence et capacité d'adaptation, leur ouvrant ainsi les portes de très nombreux secteurs d'activités.

Depuis plus de 90 ans l'EPF développe son réseau de 9 800 alumni et d'entreprises partenaires, vecteurs de réussite, et place l'international au cœur de son projet pédagogique. Fondation reconnue d'utilité publique, l'école bénéficie du label EESPIG\* et valorise depuis son origine la diversité et l'ouverture sociale comme source de richesse et de progrès.

*\*Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général*

### **A propos de Sciences Po :**

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 27 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

### **A propos de l'Ecole urbaine de Sciences Po :**

L'Ecole urbaine prépare les étudiants et les professionnels à la gouvernance urbaine sous toutes ses formes. Les diplômés rejoignent les secteurs public, privé, les ONG aux niveaux local, national et international. L'école offre cinq programmes de masters en français et en anglais. Les projets collectifs, les voyages d'études, et l'approche comparative font partie des points forts de l'Ecole urbaine. Le programme s'appuie sur les sciences sociales pour fournir une compréhension des villes dans une perspective pluridisciplinaire.

### **Contacts presse :**

**Sciences Po**  
Marie FROCRAIN :  
[marie.frocrain@sciencespo.fr](mailto:marie.frocrain@sciencespo.fr) / 01 49 54 37 71

**EPF – Ecole d'ingénieur-e-s**  
Elisabeth ZERAHIAN :  
[elisabeth.zerahan@epf.fr](mailto:elisabeth.zerahan@epf.fr) / 01 41 13 01 75